

## ÉTATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

RAPPORT DE LA DIRECTION.....	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT .....	2
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	5
ÉTAT DES RÉSULTATS .....	6
ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ .....	7
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE .....	8
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE .....	9
NOTES COMPLÉMENTAIRES.....	10

# Rapport de la direction

## TRAFICS 2021-2022

### RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

#### Rapport de la direction

---

Les états financiers du Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries pour l'exercice clos le 30 juin 2022 portant la signature électronique 1081941767, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Conseil d'administration s'acquiesce des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l., auditeurs indépendants nommés par le Conseil d'administration, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Kathlyn morel (16 nov. 2022 03:11 EST)

Kathlyn Morel, Directrice générale  
et directrice par intérim du Service des ressources financières

Lieu : La Prairie, Qc      Date : 27 octobre 2022

Direction générale  
50, boulevard Taschereau  
La Prairie (Québec) J5R 4V3  
Téléphone : 514 380-8899  
www.cssdgs.gouv.qc.ca

1

# Rapport de l'auditeur indépendant



**TRAFICS 2021-2022**

**RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRE ET DES  
COMMISSIONS SCOLAIRES**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022**

**Rapport de l'auditeur indépendant**

---

Aux membres du Conseil d'administration

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

## **Rapport sur l'audit des états financiers**

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (ci-après « le Centre de services scolaire ») portant la signature électronique 1081941767, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 1081941767 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre des services scolaire au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

7100, rue Jean-Talon Est  
Bureau 1200  
Montréal (Anjou), Québec H1M 3S3

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Téléphone : 514 255-1001  
Télécopieur : 514 255-1002  
www.brd-cpa.com

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Brunat Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Le 27 octobre 2022

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 1200  
Montréal (Anjou), Québec  
H1M 3S3

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A108047

## Page auditée

## État de la situation financière

au 30 juin 2022

	A	B	C	D	
	2022	2021	Variation \$	Variation %	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	2 250 937,90	493 530,48	1 757 407,42	356%
01190	Équivalents de trésorerie (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	62 424 708,74	37 096 751,26	25 327 957,48	68%
01400	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	456 539 014,33	369 646 705,11	86 892 309,22	24%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00	0,00	0%
01300	Taxe scolaire à recevoir	957 967,58	1 040 131,43	-82 163,85	-8%
01500	Débiteurs (page 23)	8 270 186,17	2 506 720,90	5 763 465,27	230%
01600	Stocks destinés à la revente	131 630,27	122 427,28	9 202,99	8%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
<b>00000</b>	<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>530 574 444,99</b>	<b>410 906 266,46</b>	<b>119 668 178,53</b>	<b>29%</b>
<b>PASSIFS</b>					
03100	Emprunts temporaires (page 30)	109 350 448,16	56 000 000,00	53 350 448,16	95%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	77 166 267,84	56 973 847,22	20 192 420,62	35%
03450	Subvention d'investissement reportée (page 32)	427 592 230,39	337 177 597,41	90 414 632,98	27%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	2 204 657,60	1 972 586,89	232 070,71	12%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	14 410 829,71	12 064 951,35	2 345 878,36	19%
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	337 068 095,17	293 534 239,00	43 533 856,17	15%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	0,00	0,00	0,00	0%
03800	Autres passifs (page 36)	6 074 849,81	18 479 108,63	-12 404 258,82	-67%
<b>00010</b>	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>973 867 378,68</b>	<b>776 202 330,50</b>	<b>197 665 048,18</b>	<b>25%</b>
<b>00020</b>	<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>-443 292 933,69</b>	<b>-365 296 064,04</b>	<b>-77 996 869,65</b>	<b>-21%</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	447 616 559,12	356 509 981,92	91 106 577,20	26%
01970	Stocks de fournitures	43 403,94	36 385,86	7 018,08	19%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	149 937,89	86 562,63	63 375,26	73%
<b>00030</b>	<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>447 809 900,95</b>	<b>356 632 930,41</b>	<b>91 176 970,54</b>	<b>26%</b>
<b>03900</b>	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	<b>4 516 967,26</b>	<b>-8 663 133,63</b>	<b>13 180 100,89</b>	<b>152%</b>
<b>L'excédent (déficit) accumulé est composé des éléments suivants:</b>					
03910	Excédent (déficit) accumulé lié aux activités (page 4)	4 516 967,26	-8 663 133,63	13 180 100,89	152%
03920	Gains (pertes) de réévaluation cumulés (page 5)	0,00	0,00	0,00	0%
03950		<b>4 516 967,26</b>	<b>-8 663 133,63</b>	<b>13 180 100,89</b>	<b>152%</b>

## Page auditée

## État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2022

	A	B	C	D	E	
	Budget 2022	Résultats réels 2022	Résultats réels 2021	Variation \$	Variation %	
<b>REVENUS</b>						
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	277 812 511	326 638 992,39	281 711 620,30	44 927 372,09	16%
00020	Subvention d'investissement (page 51)	961 481	2 720 285,70	3 523 075,71	-802 790,01	-23%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	279 185	354 583,29	383 282,44	-28 699,15	-7%
00040	Taxe scolaire (page 53)	22 521 447	22 590 113,08	21 705 569,90	884 543,18	4%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	773 875	664 516,97	880 891,58	-216 374,61	-25%
980	Ventes de biens et services (page 55)	19 828 046	19 490 531,43	17 349 313,55	2 141 217,88	12%
00060	Revenus divers (page 56)	912 803	1 314 457,73	1 470 989,72	-156 531,99	-11%
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	17 514 974	16 422 532,65	14 965 140,06	1 457 392,59	10%
<b>00000</b>	<b>Total des revenus</b>	<b>340 604 322</b>	<b>390 196 013,24</b>	<b>341 989 883,26</b>	<b>48 206 129,98</b>	<b>14%</b>
<b>CHARGES</b>						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	162 691 431	172 565 535,01	160 912 764,53	11 652 770,48	7%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	73 973 426	81 896 202,50	73 110 040,24	8 786 162,26	12%
30000	Services d'appoint (page 83)	37 356 005	38 574 416,65	37 576 495,47	997 921,18	3%
50000	Activités administratives (page 84)	13 442 260	14 777 313,96	13 411 121,78	1 366 192,18	10%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	44 260 774	52 755 166,16	50 189 881,16	2 565 285,00	5%
70000	Activités connexes (page 86)	8 404 105	14 105 793,58	28 212 176,69	-14 106 383,11	-50%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	476 321	2 345 878,36	292 417,75	2 053 460,61	702%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	-4 393,87	-2 948,44	-1 445,43	-49%
<b>00100</b>	<b>Total des charges</b>	<b>340 604 322</b>	<b>377 015 912,35</b>	<b>363 701 949,18</b>	<b>13 313 963,17</b>	<b>4%</b>
<b>00200</b>	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>	<b>0</b>	<b>13 180 100,89</b>	<b>-21 712 065,92</b>	<b>34 892 166,81</b>	<b>161%</b>

## Page auditée

## État de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités

Exercice clos le 30 juin 2022

	A	B
	2022	2021
<b>00010</b> EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	<b>-8 663 133,63</b>	<b>13 478 975,29</b>
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	-430 043,00
<b>00030</b> Solde redressé	<b>-8 663 133,63</b>	<b>13 048 932,29</b>
00040 Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités (page 3)	13 180 100,89	-21 712 065,92
<b>90000</b> EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	<b>4 516 967,26</b>	<b>-8 663 133,63</b>



## Page auditée

## État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2022

	A Budget 2022	B Résultats réels 2022	C Résultats réels 2021
<b>00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>-328 857 337</b>	<b>-365 296 064,04</b>	<b>-305 815 985,92</b>
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	0,00	-430 043,00
<b>00000 SOLDE REDRESSÉ</b>	<b>-328 857 337</b>	<b>-365 296 064,04</b>	<b>-306 246 028,92</b>
<b>00030 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)</b>	<b>0</b>	<b>13 180 100,89</b>	<b>-21 712 065,92</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-150 714 053	-108 270 361,82	-52 470 645,50
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	0,00	-1 026 380,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	17 846 971	17 163 390,38	15 318 613,22
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	-4 393,87	-2 948,44
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	4 788,11	252 430,00
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
<b>00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>-132 867 082</b>	<b>-91 106 577,20</b>	<b>-37 928 930,72</b>
<b>00200 Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance</b>	<b>456 672</b>	<b>-70 393,34</b>	<b>590 961,52</b>
<b>00250 Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>-461 267 747</b>	<b>-443 292 933,69</b>	<b>-365 296 064,04</b>

Page audité

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2022

	A 2022	B 2021
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
00010	13 180 100,89	-21 712 065,92
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie</b>		
00020	57 312,74	-9 798,51
00030	0,00	0,00
00040	2 345 878,36	292 417,75
00050	-70 393,34	590 961,52
00060	-16 422 532,65	-14 965 140,06
00070	166 093,87	147 106,00
00080	17 163 390,38	15 318 613,22
00090	-4 393,87	-2 948,44
00100	0,00	0,00
00110	-16 057 340,30	39 489 683,12
00120	0,00	0,00
00121	0,00	0,00
00122	0,00	0,00
<b>00000</b>	<b>358 116,08</b>	<b>19 148 828,68</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
00210	-95 681 736,64	-53 512 425,07
00220	4 788,11	252 430,00
00250	0,00	0,00
<b>00200</b>	<b>-95 676 948,53</b>	<b>-53 259 995,07</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS</b>		
00230	0,00	0,00
00235	0,00	0,00
00240	0,00	0,00
00245	0,00	0,00
<b>00249</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
00320	65 980 676,44	65 146 905,43
00330	-22 254 884,73	-18 444 000,00
00340	0,00	0,00
00350	0,00	0,00
00360	-39 000 000,00	-16 000 000,00
00370	92 350 448,16	0,00
00380	0,00	0,00
<b>00300</b>	<b>97 076 239,87</b>	<b>30 702 905,43</b>
<b>00400</b>	<b>1 757 407,42</b>	<b>-3 408 260,96</b>
00510	493 530,48	3 901 791,44
<b>90000</b>	<b>2 250 937,90</b>	<b>493 530,48</b>

## Notes complémentaires

### 1. STATUTS CONSTITUTIF

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997.

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST et la provision pour créances douteuse. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

#### Actifs financiers

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le solde disponible.

##### Taxes scolaires à recevoir et débiteurs

Les taxes scolaires à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

##### Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

#### Passifs

##### Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P), au Régime de retraite des enseignants (R.R.E), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (R.R.P.E.) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (R.R.A.S.). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice

du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux, de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

### **Provision pour avantages sociaux**

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, des indemnités de départ, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

### **Dettes à long terme**

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est déduit de la dette à long terme.

### **Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste de « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont inscrites graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

### **Réduction de valeur**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

### **Stocks de fournitures**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

### **Charges payées d'avance**

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

### **Revenus**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

### **Subventions et subventions reportées**

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et/ou visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportées » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

### **Taxe scolaire**

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

### **Ventes de biens et services et revenus divers**

Les revenus provenant de la vente des biens et services et les revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

### **Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, s'il y a, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

## **3. SUBVENTIONS À RECEVOIR**

### **Subvention de fonctionnement à recevoir**

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

### **Subvention d'investissement à recevoir**

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

## **4. EMPRUNTS TEMPORAIRES**

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée au 30 juin 2022 est de 196 910 155 \$ (206 769 110 \$ au 30 juin 2021). L'acceptation bancaire totalisant 17 millions de dollars vient à échéance le 7 juillet 2022 au taux d'intérêt de 2.136 %. Cette acceptation bancaire est garantie par le MEQ. Les marges de crédit auprès du Fonds de financement totalisent 92 350 448 \$ au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0.02 %. Ces emprunts par marge de crédit seront éventuellement convertis en dette à long terme.

## 5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Salaires courus, déductions et charges sociales	36 342 428	36 883 773
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	14 133 236	308 372
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	24 497 228	18 224 923
Intérêts courus	2 193 376	1 556 779
	<b>77 166 268</b>	<b>56 973 847</b>

## 6. REVENUS REPORTÉS

### Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

## 7. PROVISIONS POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les enseignants ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

## 8. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2021 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2022 (\$)
<b>Billets – Financement Québec</b>						
2001-2023	6,6260 %	10 378 000	2 078 000	-	415 000	1 663 000
<b>Total – billets FQ</b>		<b>10 378 000</b>	<b>2 078 000</b>	<b>-</b>	<b>415 000</b>	<b>1 663 000</b>
<b>Billets – Fonds de Financement</b>						
2013-2023	3,1130 %	21 400 000	15 408 000	-	856 000	14 552 000
2014-2024	3,2710 %	22 076 000	14 984 000	-	1 182 000	13 802 000
2015-2023	2,3360 %	2 480 000	965 000	-	303 000	662 000
2016-2023	1,9200 %	79 448 000	53 080 000	-	6 592 000	46 488 000
2017-2041	3,3490 %	13 300 000	11 172 000	-	532 000	10 640 000
2018-2027	2,9050 %	7 651 000	6 445 000	-	402 000	6 043 000
2018-2043	3,2240 %	31 900 000	28 072 000	-	1 276 000	26 796 000
2018-2035	3,1500 %	13 082 000	10 814 000	-	756 000	10 058 000
2019-2044	3,0470 %	26 100 000	24 012 000	-	1 044 000	22 968 000
2019-2033	2,8450 %	4 752 000	4 078 000	-	337 000	3 741 000
2019-2025	2,4540 %	6 535 000	4 185 000	-	1 175 000	3 010 000
2019-2022	1,7430 %	2 475 000	825 000	-	825 000	-
2019-2044	2,4680 %	40 478 000	38 859 000	-	1 619 000	37 240 000
2019-2040	2,4780 %	14 746 000	14 044 000	-	702 000	13 342 000
2020-2023	0,7740 %	1 283 000	855 000	-	428 000	427 000
2021-2024	0,6660 %	4 107 984	4 107 984	-	1 369 328	2 738 656
2021-2046	2,7120 %	61 038 922	61 038 922	-	2 441 557	58 597 365
2022-2047	2,9060 %	60 439 505	-	60 439 505	-	60 439 505
2022-2025	1,7150 %	4 173 094	-	4 173 094	-	4 173 094
<b>Total – billets FF</b>		<b>417 465 505</b>	<b>292 944 906</b>	<b>64 612 599</b>	<b>21 839 885</b>	<b>335 717 620</b>
<b>Total - billets FQ et FF</b>		<b>427 843 505</b>	<b>295 022 906</b>	<b>64 612 599</b>	<b>22 254 885</b>	<b>337 380 620</b>

Autres que Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2021 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2022 (\$)
<b>Billets – Fonds de Financement</b>						
2021-2031	2,084 %	1 368 077	-	1 368 077	-	1 368 077
<b>Total - billets FF</b>		<b>1 368 077</b>	<b>-</b>	<b>1 368 077</b>	<b>-</b>	<b>1 368 077</b>



## Billets

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation pour les billets règles budgétaires et par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour le billet autres que règles budgétaires. Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022-2023	26 609 959 \$
2023-2024	70 722 553 \$
2024-2025	25 145 873 \$
2025-2026	11 659 544 \$
2026-2027	11 662 304 \$
2028 et suivantes	192 948 464\$

## 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier. Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 124 236 868 \$ (62 159 235 \$ au 30 juin 2021), soit 120 355 166 \$ (61 482 104 \$ au 30 juin 2021) pour des bâtiments et 3 881 958\$ (677 386 \$ au 30 juin 2021) en aménagement et (256 \$) en développement informatique ((256 \$) au 30 juin 2021). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 26 312 862 \$ qui est inclus dans les créditeurs et charges à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

## 10. FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 987 333 \$ (741 293 \$ pour l'exercice précédent). Les intérêts reçus au cours de l'année s'élèvent à 205 427\$ (196 819 \$ pour l'exercice précédent).

## 11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027 et plus	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021
<b>CONTRATS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>								
Construction et travaux majeurs	42 147 710 \$	14 842 362 \$	1 139 396\$	704 465\$	987 153 \$	913 327 \$	60 734 413 \$	85 375 118 \$
Commandes de mobilier	1 653 447 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 653 447 \$	1 251 981 \$
	<b>43 801 157 \$</b>	<b>14 842 362 \$</b>	<b>1 139 396\$</b>	<b>704 465\$</b>	<b>987 153 \$</b>	<b>913 327 \$</b>	<b>62 387 860 \$</b>	<b>86 627 099 \$</b>
<b>CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION</b>								
Location d'immeubles	1 852 818 \$	1 714 418 \$	1 287 956 \$	1 289 301 \$	354 230 \$	- \$	6 498 723 \$	7 203 694 \$
Location de modulaires	731 035 \$	645 078 \$	617 621 \$	- \$	- \$	- \$	1 993 734 \$	- \$
Location de photocopieurs et d'équip. informat.	306 721 \$	42 296 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	349 017 \$	725 123 \$
Location de matériel roulant	1 815 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 815 \$	35 259 \$
	<b>2 892 389 \$</b>	<b>2 401 792 \$</b>	<b>1 905 577 \$</b>	<b>1 289 301 \$</b>	<b>354 230 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 843 289 \$</b>	<b>7 964 076 \$</b>
<b>CONTRATS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES</b>								
Transporteurs scolaires	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	14 844 553 \$
Déneigement	1 050 435\$	1 010 438 \$	1 010 438 \$	1 010 438 \$	- \$	- \$	4 081 749 \$	- \$
Tonte de pelouse	221 983 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	221 983 \$	208 207 \$
Huile à chauffage	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	129 467 \$
Surveillance (alarme)	360 829 \$	101 411 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	462 240 \$	714 234 \$
Cellulaires	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Fibre optique /syst.informatique - entr. et équip.	1 932 804 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 932 804 \$	1 480 138 \$
Disposition des déchets et entretien	643 596 \$	41 667 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	685 263 \$	254 760 \$
Assurances	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	309 739 \$

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027 et plus	Solde au 30 juin 2022	Solde au 30 juin 2021
Déménagement	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Matériel roulant	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	44 774 \$
Conciergerie	1 574 047 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 574 047 \$	748 048 \$
	<b>5 783 694 \$</b>	<b>1 153 516 \$</b>	<b>1 010 438 \$</b>	<b>1 010 438 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 958 086 \$</b>	<b>18 733 918 \$</b>
<b>AUTRES CONTRATS</b>								
Auditeurs externes	84 618 \$	84 618 \$	84 618 \$	- \$	- \$	- \$	253 854 \$	120 876 \$
Programme d'aide aux employés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Solde des budgets:								
Perfectionnement	1 028 900 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 028 900 \$	997 546 \$
Encadrement des stagiaires (30020)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Soutien à la composition de la classe (FSE -APEQ) (15321 et 15722)	819 404 \$	184 963 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 004 367 \$	320 809 \$
	<b>1932 922 \$</b>	<b>269 581 \$</b>	<b>84 618 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 287 121 \$</b>	<b>1 419 231 \$</b>
<b>TOTAL DES OBLIG. CONTRACTUELLES</b>	<b>54 410 162 \$</b>	<b>18 667 251 \$</b>	<b>4 140 029 \$</b>	<b>3 004 204 \$</b>	<b>1 341 383 \$</b>	<b>913 327 \$</b>	<b>82 476 356 \$</b>	<b>114 744 323 \$</b>

## 12. ÉVENTUALITÉS

### Griefs

Au 30 juin 2022, le coût total que devrait assumer le Centre de services scolaire, s'il perdait les griefs déposés contre lui, est de l'ordre de 2 218 691 \$ dont une provision de 1 473 606 \$ est comptabilisée aux états financiers.

### Autres réclamations

Au 30 juin 2022, une action collective, pour des abus sexuels, contre La Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2022, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Au 30 juin 2022, une action collective, pour des agressions sexuelles, contre Les frères du Sacré-Cœur et als. est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2022, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Toute autre variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

## 13. APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est la directrice générale du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

- Les débiteurs incluent un montant de 5 247 640 \$ (534 581 \$ au 30 juin 2021) de comptes clients avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créditeurs ou charges à payer incluent un montant de 11 989 375\$ (308 372\$ au 30 juin 2021) de créditeurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créditeurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

## 14. GESTION DU RISQUE FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs suivant la date de facturation excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin :

	2022	2021
<b>Débiteurs</b>		
Moins de 60 jours	4 940 046 \$	1 875 121 \$
De 60 jours à moins d'un an	101 742 \$	133 887 \$
Plus d'un an	441 539 \$	399 110 \$
Sous-total	5 483 327 \$	2 408 118 \$
<b>Moins la provision pour créances douteuses</b>	(611 352) \$	(554 040) \$
<b>Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>	<b>4 871 975 \$</b>	<b>1 854 078 \$</b>

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard aux emprunts temporaires, aux créditeurs et charges courues à payer, à l'exception des déductions à la source et certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et aux dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

30 juin 2022	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	109 350 448 \$	-	-	-	109 350 448 \$
Créditeurs et charges courues à payer	76 634 942 \$	503 742 \$	27 584 \$	-	77 166 268 \$
Dettes à long terme	26 609 959 \$	107 527 970 \$	31 958 425 \$	173 652 343 \$	339 748 697 \$
Provision pour avantages sociaux	12 250 437 \$	-	-	2 160 393 \$	14 410 830 \$

30 juin 2021	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	56 000 000 \$	-	-	-	56 000 000 \$
Créditeurs et charges courues à payer	56 444 811 \$	529 036 \$	-	-	56 973 847 \$
Dettes à long terme	22 254 885 \$	110 671 327 \$	18 219 114 \$	143 877 580 \$	295 022 906 \$
Provision pour avantages sociaux	10 044 084 \$	-	-	2 020 867 \$	12 064 951 \$

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt ferait augmenter ou diminuer les charges annuelles d'intérêts d'environ 607 151 \$.

### **Juste valeur des actifs et passifs financiers**

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

### **15. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.